

France-Monde

ENVIRONNEMENT Le chef de l'État a rencontré lundi les membres de la Convention citoyenne

Climat : Emmanuel Macron veut un référendum

Élodie BÉCU



« Les choix pris pour l'écologie doivent être acceptables par les Français », plaide Emmanuel Macron. Photo Thibault CAMUS/AFP

Très attendu devant la Convention citoyenne, le chef de l'État a annoncé lundi un référendum pour inscrire la lutte pour le climat dans la Constitution. Il s'est aussi justifié de ne pas avoir repris l'intégralité de ses propositions. Sans parvenir réellement à convaincre.

Un référendum oui, mais ce n'est pas encore acquis. Emmanuel Macron a annoncé lundi qu'une consultation de la Nation serait organisée pour intégrer la défense du climat et la préservation de l'environnement dans la Constitution. « Ce sera une réforme constitutionnelle en un article qui doit d'abord passer par l'Assemblée nationale puis le Sénat et être votée en des termes identiques. Ce jour-là, elle sera soumise à référendum »,

a déclaré le chef de l'État en conclusion d'une rencontre avec la Convention citoyenne pour le climat.

En juin, le chef de l'État avait écarté ce thème via l'un des trois jokers qu'il s'était accordés sur les propositions des 150 membres de la convention, mais les termes n'étaient pas les mêmes. Il s'était en effet opposé à une modification du préambule de la Constitution : « Elle menace de placer la protection de l'environnement au-dessus des libertés publiques, disait-il. Ce serait contraire à notre texte constitutionnel, à l'esprit de nos valeurs. »

Pour cette nouvelle rencontre, le président de la République a d'abord voulu défendre sa politique climatique. Entouré de sept ministres, le chef de l'État a tenté, sans réellement y parvenir, de dissiper le malaise croissant entre lui et les citoyens qu'il avait missionnés pour proposer des mesures afin de réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre de la France d'ici 2030.

• **Le sens du « sans filtre »**

Explication de (son propre) texte. La défiance des citoyens s'est cristallisée autour d'un terme. En juin, le président de la République avait promis de reprendre leurs propositions « sans filtre ». Ils espéraient donc voir traduites leurs 146 mesures dans la loi – moins les trois jokers. Un malentendu, selon le président de la République : il a précisé ce qu'il mettait derrière cette expression. « Sans filtre, cela signifie : n'oublier aucune des propositions faites », « aller au bout dans le dialogue », dans « un travail en commun », mais pas les transcrire quoi qu'il arrive. La Convention ne peut se substituer au rôle du gouvernement, ni à celui de l'Assemblée nationale ou du Sénat, a-t-il insisté.

• **Le poids de la crise**

Un retour au principe de réalité sur la forme, et sur le fond. La crise du Covid-19 rebat les cartes, a plaidé le chef de l'État. « On ne peut pas faire comme si rien ne s'était passé », a-t-il insisté pour justifier le report de mesures aux impacts économiques et sociaux sur des secteurs allant du transport à la publicité, qui sont très importants pour l'emploi dans le pays. Autre contrainte mise en avant par Emmanuel Macron : la nécessité d'agir au niveau de l'Europe, et à l'international, sur des sujets comme la taxation de l'aérien ou l'interdiction de vente de véhicules trop polluants. Pour la 5G, autre sujet de friction, il a aussi évoqué la nécessité pour la France de rester dans le jeu de la compétitivité internationale.

Sujet par sujet, le chef de l'État a livré des explications précises, argumentées. En insistant aussi sur la nécessité d'engager les gens, plutôt que de les contraindre. Sans parvenir à convaincre les membres de la Convention, qui ont déploré le « manque d'ambition » de la future loi climat tirée de leurs propositions. « Êtes-vous climato-cynique ou climato-sceptique ? », lui a demandé l'un d'entre eux, résumant l'état d'esprit de plusieurs de ces collègues.